



La Fondation subventionne notamment l'acquisition d'ordinateurs portables.



Nathalie Duchevet.

ADECAV 47

De nouveaux moyens grâce à la Fondation

L'ADECAV 47, parrainée par Nathalie Duchevet, adjointe au directeur du centre opérationnel Aquitaine-Limousin de Veolia Eau, a trouvé avec la Fondation Veolia Environnement le partenaire de son développement.

Aider l'Agence de l'environnement et du cadre de vie du Lot et Garonne (Adecav 47) à mettre en œuvre son programme de sensibilisation à l'environnement : c'est dans cet objectif que la Fondation Veolia Environnement a versé à cette association, parrainée par Nathalie Duchevet, une subvention de 20 000 euros. Depuis près de 15 ans, l'Adecav 47 sensibilise les scolaires et le grand public aux enjeux de la protection de l'environnement sur des thèmes variés : eau,

air, déchets, énergies renouvelables, etc. Elle remplit aussi une fonction d'études et d'assistance technique auprès de tous types d'organismes souhaitant mettre en œuvre une démarche liée à la protection de l'environnement. Son action s'inscrit donc parfaitement dans la politique de Veolia Environnement en faveur du développement durable. « Elle est d'ailleurs partenaire de Veolia Eau pour plusieurs initiatives pédagogiques, explique Nathalie Duchevet. Notamment la Semaine de l'eau, sur laquelle nous travaillons

ensemble depuis 2005 dans le cadre d'animations pour les scolaires. Mais elle a atteint aujourd'hui un palier de croissance. Pour continuer à développer des manifestations autour de l'environnement et toucher un plus large public, elle a besoin de nouveaux équipements ». L'aide financière apportée par la Fondation Veolia Environnement doit lui permettre de mener à bien cette modernisation. Pour passer à la vitesse supérieure, l'association a défini les priorités d'un plan de modernisation qui doit lui permettre

de faire face à l'évolution de la demande et des activités. Il prévoit le recrutement de deux animateurs et l'acquisition de matériel adapté aux moyens modernes d'information et de communication. La subvention versée par la Fondation doit notamment permettre l'achat d'ordinateurs portables, d'un appareil photo numérique pour la mise en place de nouvelles animations et de casques audio destinés à améliorer la qualité technique et le confort de ses interventions auprès des scolaires et du grand public.